

**PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 9 mai 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mai à vingt-et-une heure, les conseillers municipaux de la commune de Lentillac du Causse se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Françoise LAPERGUE, Maire

Date de convocation : 28 avril 2022

Présents : Françoise LAPERGUE - Christian ROUQUIE - Marc RICHARD - Marie-Hélène DELTEIL - Guilhem BOUCHER - Aurélie POUJADE

Absente excusée : Jean-Louis DELPECH qui a donné pouvoir à Mme LAPERGUE

Secrétaire de séance : Guilhem BOUCHER

Madame le Maire constate que la majorité des membres du Conseil Municipal est présente ou représentée et que ce dernier peut valablement délibérer.

La lecture des comptes-rendus des 4 et 15 avril n'appelant aucune remarque, ils sont validés à l'unanimité.

A 21h : visite du chantier sur le parking de la salle des fêtes et du cimetière

**Etude devis insonorisation de la salle des fêtes :**

Le Conseil décline l'offre de la société TCA pour l'insonorisation de la salle des fêtes. Une première étape d'insonorisation des baies vitrées et fenêtres avec des rideaux adaptés est prévu.

Le Conseil Municipal vote cette décision à l'unanimité.

**Questions diverses**

Mr Sol, électricien a remis aux normes le tableau électrique de l'appartement de la mairie et il a réparé le chauffe-eau.

Le samedi 21 mai à 9 h : pose des plaques et des panneaux signalétiques restants.

Il y a une demande de pose d'un panneau 30 au Mas del Pech, il a été proposé de faire de la sensibilisation auprès des conducteurs, car lieu peu propice pour du passage.

Le Conseil autorise Mme le Maire à engager une prospection sur l'entretien des espaces verts.

Le prochain conseil est programmé au 7 juin

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h  
Le Maire, Françoise LAPERGUE**

